



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 septembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/09/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28/09/2007

**Acquisition de la parcelle HL n° 57 pour la construction du Centre d
Incendie et de Secours (CIS) de Niort**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU -
M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M.
Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole
GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Marc THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE
- Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Rodolphe CHALLET -

Excusés ayant donné pouvoir :

Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY - Dominique GUIBERT donne
pouvoir à Claudie LAROCHE - Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM -
Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme
Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2007

DELIBERATION D20070356

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Acquisition de la parcelle HL n° 57 pour la construction du
Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Niort**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Par délibération en date du 15 mai 2007, le Conseil Municipal a donné son accord sur l'acquisition de la parcelle cadastrée section HL n° 57 d'une superficie de 3 ha 38 a 38 ca et sise au lieudit « Champs de l'Arrachis », afin d'inclure ce terrain dans le montant de la participation de la Ville au financement du futur CIS.

Le prix proposé aux propriétaires indivis est de 202 067 € incluant l'indemnité principale pour un montant de 174 384 € et une indemnité de emploi de 27 683 €.

Par ailleurs, par délibération du 12 avril 2007, le Conseil Municipal a approuvé la mise en place d'une taxe forfaitaire sur les terrains à bâtir, applicable à toutes les cessions de terrains concernés à partir du 1^{er} juillet 2007.

Ainsi, l'acte authentique devant être signé initialement en juillet, la parcelle HL n° 57 s'est retrouvée concernée par cette taxe, alors même que les négociations amiable avaient abouti en début 2007 sans en tenir compte.

Les vendeurs demandent donc à revoir les conditions d'acquisition de leur parcelle afin de ne pas être pénalisés au regard des négociations initiales.

Cette taxe forfaitaire s'applique au prix principal de cession pour un montant de 10 % applicable aux 2/3 du prix de cession.

En l'espèce, la cession de la parcelle HL n° 57 assujettit les propriétaires au versement de 11 614 €.

Il est donc proposé de réintégrer cette somme au prix d'acquisition.

Les autres dispositions de la délibération du 15 mai 2007 restent inchangées et notamment celles concernant les indemnités versées à l'exploitant du terrain.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle section HL n° 57 au prix de 213 681 € ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte authentique à intervenir ;
- préciser que les sommes nécessaires à cette dépense seront imputées au compte 21-8241-2111 du Budget Principal.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gilles FRAPPIER